



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation



Province de Québec  
MRC de la Haute-Côte-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 2 décembre 2020 à la salle communautaire de l'Accueil située au 456, rue Principale tel que diffusé dans l'avis public du 6 novembre 2020. Sont présent(e)s les conseillères et les conseillers suivant(e)s : mesdames Hélène Tremblay et Danielle Barrette ainsi que messieurs Robin Paradis, Roberto Emond (présent par visioconférence), Lucien Savard et Hygan Tremblay sous la présidence du maire, monsieur Gontran Tremblay tous membres du Conseil et formant quorum. Est également présent le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Simon Thériault.

Le maire, monsieur Gontran Tremblay ouvre la séance ordinaire à 19h01.

20-12-7744

### ORDRE DU JOUR | ACCEPTATION

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que reproduit ci-après :

Ouverture de la séance.

- 1.0 Acceptation de l'ordre du jour. (Rés)
- 2.0 Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2020 | Suivi. (Rés.)
- 3.0 Finances :
  - 3.1 État des revenus et dépenses au 30 novembre 2020. (Info)
  - 3.2 Acceptation des déboursés au 30 novembre 2020 et des comptes à payer au 2 décembre 2020. (Rés.)
- 4.0 Rapport des activités mensuelles du maire. (Info)
- 5.0 Gestion :
  - 5.1 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal. (Info)
  - 5.2 Déclaration des dons et autres avantages. (Info)
  - 5.3 Règlement no. 20-311 relatif à l'imposition 2021 de la taxe foncière générale, de taxes spéciales pour le service de la dette et des taxes de services d'aqueduc et de l'égout. (Avis de motion et dépôt de projet)
  - 5.4 Règlement no. 20-312 relatif à la gestion des matières résiduelles et fixant la tarification pour le service de gestion des matières résiduelles pour l'année d'imposition 2021. (Avis de motion et dépôt de projet)
  - 5.5 Date d'adoption du budget 2021. (Info)
  - 5.6 Horaire du bureau municipal pendant la période des Fêtes. (Info)
  - 5.7 TECQ 2019-2023 | Programmation des travaux révisée au 30 novembre 2020 | Dépôt et adoption. (Rés.)



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

- 5.8 Mise à niveau des installations de traitement des eaux usées du bâtiment du quai municipal | Demande d'aide financière au volet 1 du FRR | Autorisation et signataires. (Rés.)
- 5.9 Politique MADA | Retrait de la convention d'aide financière | Demande afin de se joindre à la démarche collective de la MRC. (Rés.)
- 6.0 Loisirs et culture :
- 6.1 Salle de quilles La Boule Argentée | Adoption des procès-verbaux. (Rés.)
- 7.0 Demande d'appui :
- 7.1 Politique de dons et commandites | Chœur les Gens de mon pays | Vidéo promotionnelle de Noël 2020. (Rés.)
- 8.0 Correspondance.
- 9.0 Affaires nouvelles :  
Nil.
- 10.0 Période de questions.
- 11.0 Fermeture.

QUE l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de ladite séance.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

20-12-7745

### PROCÈS-VERBAL | ACCEPTATION ET SUIVI

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pu poser toutes leurs questions et obtenu toutes les réponses en lien avec ledit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent que ledit procès-verbal reflète fidèlement les décisions prises;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Danielle Barrette et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2020 soit accepté tel que transmis.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

Info

### FINANCES | ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 NOVEMBRE 2020

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir préalablement reçu copie et pris connaissance de l'état des revenus et dépenses au 30 novembre 2020.



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

20-12-7746

### FINANCES | ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS AU 30 NOVEMBRE 2020 ET DES COMPTES À PAYER AU 2 DECEMBRE 2020 | ACCEPTATION

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES  
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte la liste des comptes à payer en date du  
2 décembre 2020 qui totalise un montant de 20 946.66\$;

QUE le conseil municipal accepte aussi la liste sélective des déboursés en date du  
30 novembre 2020 qui totalise un montant de 130 857.79\$. Le conseil municipal  
reconnait en avoir reçu copie préalablement à la présente séance, en avoir pris  
connaissance, avoir posé toutes les questions et obtenu toutes les réponses relatives  
à ces déboursés.

ADOPTÉ.









---

Gontran TREMBLAY, maire


Info

### RAPPORT DES ACTIVITÉS MENSUELLES DU MAIRE

#### Novembre

-  16 | MAMH – Rencontre avec la ministre madame Andrée Laforest
-  17 | MRC de la Haute-Côte-Nord – Rencontre préparatoire budget 2021
-  20 | La Boule argentée – Rencontre avec la présidente et une administratrice
-  23 | MRC de la Haute-Côte-Nord – Comité investissement
-  24 | Entente intermunicipale incendie – Rencontre travail budget 2021
-  25 | MRC de la Haute-Côte-Nord – Séance ordinaire novembre
-  28 | Municipalité Portneuf-sur-Mer – Rencontre préparatoire budget 2021
-  30 | Municipalité Portneuf-sur-Mer – Séance de travail conseil municipal

#### Décembre

-  2 | Municipalité Portneuf-sur-Mer – Séance ordinaire du conseil municipal

Info

### GESTION | DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL






Conformément à l'article 360.2 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les  
municipalités*, le greffier ou secrétaire-trésorier doit, au plus tard le 15 février de  
chaque année, transmettre le relevé identifiant les membres du Conseil qui ont  
déposé, ou non, une déclaration d'intérêts pécuniaires au ministère des Affaires  
municipales et de l'Habitation. Les élus ayant déposé leur déclaration en date de la  
présente séance sont :

-  Madame Hélène Tremblay
-  Madame Danielle Barrette



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

-  Monsieur Robin Paradis
-  Monsieur Roberto Emond
-  Monsieur Lucien Savard
-  Monsieur Hygan Tremblay
-  Monsieur Gontran Tremblay

Dépôt

### GESTION | DÉCLARATION DES DONS ET AUTRES AVANTAGES

Conformément à l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, le greffier ou secrétaire-trésorier doit déposer au Conseil un extrait du registre public des déclarations faites par un ou des membres du Conseil des dons, marque d'hospitalité ou tout autre avantage.

Avis de motion et  
dépôt de projet

### GESTION | RÈGLEMENT NO. 20-311 RELATIF À L'IMPOSITION 2021 DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE, DE TAXES SPÉCIALES POUR LE SERVICE DE LA DETTE ET DES TAXES DE SERVICES D'AQUEDUC ET DE L'ÉGOUT

#### AVIS DE MOTION

Je, soussigné, Robin Paradis, conseiller, donne par la présente, avis de motion qu'à une séance ultérieure du conseil municipal sera adopté un règlement relatif à l'imposition pour 2021 de la taxe foncière générale, de taxes spéciales pour le service de la dette et des taxes de services d'aqueduc et de l'égout.

DONNÉ À PORTNEUF-SUR-MER, LE 2 DÉCEMBRE 2020.

---

Robin Paradis, conseiller siège no. 2

Le directeur général profite également de l'occasion pour déposer au Conseil un projet de règlement relatif à l'imposition pour 2021 de la taxe foncière générale, de taxes spéciales pour le service de la dette et des taxes de services d'aqueduc et de l'égout.

Avis de motion et  
dépôt de projet

### GESTION | RÈGLEMENT NO. 20-312 RELATIF À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET FIXANT LA TARIFICATION POUR LE SERVICE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR L'ANNÉE D'IMPOSITION 2021

#### AVIS DE MOTION

Je, soussigné, Robin Paradis, conseiller, donne par la présente, avis de motion qu'à une séance ultérieure du conseil municipal sera adopté un règlement visant à fixer les taux pour le service de gestion des matières résiduelles pour l'année d'imposition 2021.

DONNÉ À PORTNEUF-SUR-MER, LE 2 DÉCEMBRE 2020.

---

Robin Paradis, conseiller siège no. 2



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

Info

Le directeur général profite également de l'occasion pour déposer au Conseil un projet de règlement visant à fixer les taux pour le service de gestion des matières résiduelles pour l'année d'imposition 2021.

### GESTION | DATE D'ADOPTION DU BUDGET 2021

Le maire informe les contribuables présents que le conseil municipal procèdera à l'adoption du budget 2021 le 9 décembre prochain à 19h tel qu'il appert dans l'avis public diffusé le 30 novembre dernier.

Info

### GESTION | HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL PENDANT LA PERIODE DES FÊTES

Le maire informe les contribuables présents que le bureau municipal sera fermé du 19 décembre 2020 au 3 janvier 2021 inclusivement.

20-12-7747

### GESTION | TECQ 2019-2023 | PROGRAMMATION DES TRAVAUX REVISÉE AU 30 NOVEMBRE 2020 | DÉPOT ET ADOPTION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robin Paradis et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version no. 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

QUE la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation des travaux version no. 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coût des travaux admissibles.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

20-12-7748

### GESTION | MISE À NIVEAU DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DU BÂTIMENT DU QUAI MUNICIPAL | DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU VOLET 1 DU FRR | AUTORISATION ET SIGNATAIRES

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution no. 19-12-7557 entérinant le Programme triennal d'immobilisation 2020-2022 incluant la réalisation des travaux de mise aux normes des installations de traitement des eaux usées du bâtiment utilisé comme restaurant sur le quai municipal;

CONSIDÉRANT QU'au sortir d'une rencontre avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, il a été convenu que le projet, initialement programmé à 100% dans la TECQ, peut finalement être financé en grande partie par le volet 1 du Fonds de rayonnement des régions (FRR) à concurrence de 80%;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a obtenu un estimé des coûts pour ces travaux et que ceux-ci représentent une somme de 250 000\$ taxes comprises et sont décrits dans le document Évaluation préliminaires des options de traitement des eaux usées de la marina datée du 30 septembre 2018 et préparée TetraTech QI Inc.;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'aller de l'avant avec l'option proposée et de déposer une demande d'aide financière dans le volet 1 du FRR;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Danielle Barrette et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité présente une demande une aide financière dans le Fonds de rayonnement des régions (FRR) – volet 1 pour son dossier de mise aux normes des installations de traitement des eaux usées du bâtiment utilisé comme restaurant sur le quai municipal;

QUE le maire monsieur Gontran Tremblay ou le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Simon Thériault soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents se rattachant au FRR – volet 1;



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

20-12-7749

QUE la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du dossier de mise aux normes des installations de traitement des eaux usées du bâtiment utilisé comme restaurant sur le quai municipal.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

### GESTION | POLITIQUE MADA | RETRAIT DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE | DEMANDE AFIN DE SE JOINDRE À LA DEMARCHE COLLECTIVE DE LA MRC

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 17-09-7012 demandant une aide financière pour mettre à jour sa politique Municipalité amie des Aînés (MADA) et identifiant les signataires de la convention d'aide financière;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a également demandé par l'intermédiaire de la résolution no. 20-03-7619, une prolongation de la période de dépôt pour remettre sa politique révisée;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de la Haute-Côte-Nord s'est dotée le 20 octobre 2020 d'un chargé de projet pour réaliser la mise à jour de sa politique;

CONSIDÉRANT QUE cinq (5) autres municipalités ont joint le projet de la MRC de la Haute-Côte-Nord de réaliser une démarche collective MADA;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de se joindre à son tour à la démarche collective MADA au sein de la MRC de la Haute-Côte-Nord;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Portneuf-sur-Mer se joigne à la démarche collective MADA de la MRC de la Haute-Côte-Nord;

QUE les travaux de révision soient réalisés sous la coordination de la MRC;

QUE madame Danielle Barrette soit désignée en tant qu'élue responsable du dossier « Aînés » pour la municipalité;

QUE madame Henriette Emond animatrice communautaire soit le point d'attache administratif de la Municipalité au sein de la démarche;

QUE la Municipalité de Portneuf-sur-Mer demande son retrait de la convention d'aide financière et s'engage à rembourser les sommes reçues;



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

QUE copie de cette résolution soit transmise à la MRC de la Haute-Côte-Nord.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

20-12-7750

### LOISIRS ET CULTURE | SALLE DE QUILLES LA BOULE ARGENTÉE | ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur Lucien Savard et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES  
CONSEILLERS PRÉSENTS;

QUE les procès-verbaux des rencontres du conseil d'administration de l'organisme La  
Boule argentée tenues les 16 janvier et 20 novembre 2020 soient acceptés.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

20-12-7751

### DEMANDE D'APPUI | POLITIQUE DE DONS ET COMMANDITES | CHŒUR LES GENS DE MON PAYS | VIDÉO PROMOTIONNELLE DE NOËL 2020

Il est proposé par monsieur Hygan Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES  
CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité participe à la promotion de la vidéo en ligne du Chœur Les gens  
de mon pays en contribuant à de la visibilité à hauteur de 50\$.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

Info

### CORRESPONDANCE

À la demande du maire, l'annexe de correspondance remise au Conseil est lue.

Info

### PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La période de questions a débuté à 19h19 pour se terminer à 19h20.

20-12-7752

### FERMETURE DE LA SÉANCE

À 19h21, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance soit et est fermée.





## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY  
Maire

---

Gontran Tremblay  
Maire

---

Simon Thériault  
Directeur général et secrétaire-  
trésorier